

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LPO EDOUARD HERRIOT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LPO EDOUARD HERRIOT.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 94 ESD 532982

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LPO EDOUARD HERRIOT

Adresse : RUE DE LA MALADIERE

BP 90248

Code postal : 10300

Ville : SAINTE SAVINE

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LPO EDOUARD HERRIOT. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LPO EDOUARD HERRIOT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**VOTRE ENFANT EST INTERNE
OU DEMI-PENSIONNAIRE.**

**VOUS NE BÉNÉFICIEZ PAS
DE BOURSES NATIONALES.**

**AFIN DE FACILITER ET ÉCHELONNER LE
PAIEMENT DE L'HÉBERGEMENT OPTEZ POUR
LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL.**

Les prélèvements seront effectués **durant toute la
scolarité** en fin de mois, d'octobre à juin :

Demi-pension :	82,00 €
Internat :	185,00 €

Ajustement en fin de trimestre soit en :
décembre, avril et juin.

Modalités : Mandat de prélèvement
SEPA au dos à compléter et signer.
Joindre un R.I.B.

**RETOUR DU DOCUMENT POUR
LE 22 SEPTEMBRE 2023
DERNIER DELAI**

**N.B. : Vous pouvez arrêter le prélèvement automatique à
tout moment par simple courrier**

TSVP

